

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP /134/F /2019-2020  
POUR LA FOURNITURE DU CIMENT PORTLAND 42.5 DESTINE A L'APPUI DE  
LA CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES**

**Date de publication : 04/11/2019**

**Date d'ouverture des offres : 25/11/2019**

### **1. OBJET :**

La Présidence de la République du Burundi lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert National pour la fourniture du Ciment Portland 42.5. Les quantités sont réparties en un seul lot composé :

**- Lot : Ciment Portland 42,5 : 420 tonnes en sacs de 50 kg. équivalent à 8 413 Sacs pesant 50Kg chacun.**

Les quantités des fournitures peuvent être revues à la baisse ou à la hausse jusqu'à 20% suivant la disponibilité du budget.

Tout soumissionnaire peut présenter son offre pour ce lot. Il peut être attributaire de ce lot s'il remplit toutes les conditions requises du présent DAO. Le lot doit être complet et les bordereaux des prix devront indiquer séparément les montants du lot ainsi que les coûts unitaires. La garantie de soumission est obligatoire.

### **2. FINANCEMENT DU MARCHÉ**

L'acquisition des matériaux de construction faisant l'objet du présent Avis d'Appel d'Offres sera financé sur le Budget général de l'Etat, Exercice 2019-2020.

### **3. PARTICIPATION**

Le présent Appel d'Offres est ouvert à égalité de conditions à toute personne physique ou morale justifiant des conditions juridiques, techniques et financières et remplissant les conditions du présent Dossier d'Appel d'Offres.

Ne peut participer à l'appel d'offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 153 et 161 de la Loi n°1/04 du 29 Janvier 2018 portant modification de la Loi n°1/01 du 04 Février 2008 portant Code des Marchés Publics.

*Tout soumissionnaire doit avoir une adresse fixe et connue et vérifiable, sous peine d'être disqualifié.*

### **4. CONSULTATION ET ACQUISITION DU D.A.O.**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Présidence de la République du BURUNDI de 7 h30minutes à 15 h.

Il peut être obtenu sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant de cinquante mille francs (50.000 Fbu) au Compte n° **1101/001.04** ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'OBR.

### **5. CAUTION DE SOUMISSION**

La caution de soumission est de 5.000.000 FBUS pour ce lot.



Cette caution doit être présentée sous forme d'un cautionnement bancaire établi suivant le modèle 3.2 en annexe et délivrée par une banque agréée.

## 6. DEPOT DES OFFRES

Les offres rédigées en langue française et en six (6) exemplaires dont un original et cinq copies marquées comme tel seront contenues dans une seule enveloppe et seront déposées à la Présidence de la République du BURUNDI au plus tard le 26/11/2019 à 09 heures précise du matin.

## 7. OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants dans la salle des réunions de la Présidence de la République du BURUNDI en date du 26/11/2019 à 9 heures30 minutes du matin.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante.

Le Procès- Verbal d'ouverture des offres sera contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP).

## 8. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est de 90 jours calendrier à compter de la date d'ouverture effective des offres.

## 9. CRITERES DE QUALIFICATION

- *Le marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié et dont l'offre financière est la moins-disante en tenant compte de la combinaison la plus avantageuse pour l'Autorité Contractante.*
- 
- *Un soumissionnaire peut être attributaire du marché s'il remplit toutes les conditions requises du présent DAO.*
- 
- *Si le soumissionnaire qualifié se désiste ou ne parvient pas à constituer la garantie de bonne exécution, sa garantie bancaire de soumission sera saisie et le marché pourra être proposé au soumissionnaire classé en second.*

Fait à Bujumbura, le 24/11/2019

LE CHEF DU CABINET CIVIL DU PRESIDENT  
DE LA REPUBLIQUE,



Gabriel NIZIGAMA  
Commissaire de Police Chef.